Les Championnats de Football

LES RÉSULTATS

CHAMPIONNAT NATIONAL NORD

S.C. Fives-Stade C.A.P. : 4-1.
A.S. Troyes-O.I.C. Lillois : 2-4.
F.C. Rouen-Amiens A.C. : 0-0.
F.C. Sochaux-Excelsior : 2-2.
U.S. Mans-R.C. Lens : 1-3.
Rennes-Reims 1-0
Havre A.C.-Red Stard Ol. : 2-1.
R.C. France-Girondins : 2-1.

CHAMPIONNAT NATIONAL SUD

Grenoble-Sète : 2-0.
Nimes-Brive : 1-1.
Saint-Etienne-Nice : 1-3.
Marseille-Toulouse : 3-3.
Annecy-Aiès : 2-0.
Montpellier-Clermont : 4-1.
Lyon-Cannes : 0-2.
Perpignan-Avignon : 4-2.

CHAMPIONNAT DU NORD EXCELLENCE

GROUPE A

R.C. Lens-S.C. Douai : remis.
O.I.C. Lillois-R.C. Arras : 0-2.
St. Béthune-U.S. Auchel : 0-2.
E.S. Bully-U.S. Bruay : 2-2.

GROUPE B

U.S. Tourcoing-U.S. Valenciennes : 1-1.
R. Carvin-S.C. Fives : 2-5.
Excelsior-R.C. Roubaix : 0-0.
St. Roubaisien-St. Orchies : 3-4.
Denain A.-S.B. Oignies : 1-1 arrêté

1re DIVISION TERRIENNE

St. Haubourdin-Lille U.C. : pas joué
A.S. Lomme-Sp. Loos : 1-7.
Marquillies-Perenchies : pas joué
Thumesnil-E.S. Annœullin : pas joué.
Armentières-U.S. Seclin : pas joué
U.S. Lerquin-Ch. Tourcoing : 2-1.
Hellemmes-Lezennes : 3-4.
E.C. Cysoing-Halluin : pas joué.
Ol. Marcq-A.C. Croix : 6-0.
Wasquehal-Marquette : 1-1

RÉSULTATS DIVERS

A.C. Wattrelos-E.S. Roncq : 3-1.
S.C. Wattrelos-E.I.C. Tourcoing : 10-1.
Croix-Rouge Tourcoing-A.S. Tourcoing : 3-0
Neuville-R.C. Lens : 2-2
La Madeleine-Sourds-Muets : 13-0

LES CLASSEMENTS

CHAMPIONNAT NATIONAL NORD

	J	G	N	P.	Pts	P.	C.
R.C. Lens	17	13	2	2	28	50	28
St. Reims	17	8	6	3	22	44	23
F.C. Rouen	17	9	4	4	22	34	23
S.C. Fives	17	9	3	5	21	40	28
R.C. France	17	9	3	5	21	39	28
Havre A.C.	17	10	1	6	21	29	26
Girondins	17	8	4	5	20	40	25
O.C.C. Lillois	17	8	4	5	20	38	28
F.C. Sochaux	17	9	1	7	19	34	30
Amiens A.C.	17	6	3	8	15	18	26
U.S. Mans	17	6	1	10	13	30	39
Red Star Ol.	17	5	2	10	12	37	39
Excelsior	17	5	2	10	12	33	46
St. Rennes	17	4	2	11	10	30	51
A.S. Troyes	17	3	2	12	8	29	52
Stade C.A.P.	17	3	2	12	8	26	54

CHAMPIONNAT NATIONAL SUD

	J	G	N	P.	Pts	P.	C
Toulouse	17	12	4	1	28	48	17
Grenoble	17	11	3	3	25	27	17
Cannes	17	10	3	5	21	28	20
Marseille	17	6	7	4	19	57	27
Nîmes	17	7	5	5	19	23	19
Annecy	17	5	8	4	18	21	18
Lyon	17	7	3	8	17	25	29
Montpellier	17	6	5	6	17	27	20
Nice	17	8	1	8	17	28	34
Perpignan	17	5	6	6	16	27	27
Sète	17	4	7	6	15	29	22
Brive	17	6	3	8	15	31	36
St-Etienne	17	5	3	9	13	22	34
Clermont	17	4	4	9	12	19	27
Alès	17	4	4	9	12	17	34
Avignon	17	3	2	12	8	24	62

EXCELLENCE GROUPE B

	J.	G	N	P	Pts	p.	c.	Buts
R.C. Roubaix	11	8	2	1	29	33	12	43
S.C. Fives	12	5	4	3	26	30	23	35
U.S. Valenc.	10	6	3	1	25	18	8	31
U.S. Tourcoing	10	4	4	2	22	18	15	31
S.B. Oignies	9	4	4	1	21	17	10	29
Excelsior R.T.	11	3	2	6	19	14	25	23
St. Orchies	8	5	1	2	19	15	10	22
Denain A.	9	1	2	6	13	9	12	20
St. Roubaix	10	0	2	8	12	12	37	17
R. Carvin	8	1	0	7	10	4	18	16

Le S.C. Fivois a dominé longuement le Stade C.A.P.

Le terrain gras et la balle glissante ne furent pas une excuse suffisants pour faire admettre au public la piètre qualité du jeu fourni sur le ground du Stade Julea Lemaire. Sur sa prestation de dimanche, le Stade C.A.P. ne nous a pas paru digne de figurer dans le division professionnelle et sa position queue du classement attire bien sa valeur exacte. A part Lefebvre qui fit tout son possible pour donner à son équipe un semblant d'allure et le gardien de but Moos qui a évité à son club une plus lourde défaite, tous les autres joueurs parisiens peuvent être mis dans le même sac, car nous avons pu constater avec plaisir que leurs qualités de footballeurs sont bien moindres que celles de nos « excellents » nordistes. Huit amateurs opéraient dans leurs rangs ! Est-ce une excuse suffisante ? Nous ne le pensons pas.

Devant une telle formation, le Fivois, chez qui Bourbotte et Bihel faisaient défaut, firent de leur mieux pour assurer une nette victoire. Ils profitèrent de l'état du terrain en poussant à fond leurs attaques pendant la première mi-temps, ce qui permit à Waggi de marquer à trois reprises aux 7e, 8e et 19e minute. Pendant cette première partie du jeu, l'avant-centre visiteur Samson hérितait d'une balle ricoquée par la boue à quelques mètres de Dessertot et battait le portier fivois.

En seconde mi-temps, Moos sauvera à plusieurs reprises et in extremis ses buts très souvent en danger, mais la bonne tresse toutes les attaques fivoises, les De Cecco, Tampowski, Waggi, etc., ne pouvant se dépêtrer d'un sol gluant qui faisait coller la balle. Ce n'est que vers la 15e minute que De Cecco, trouvant l'ustensile bloqué dans la gadoue boite hors de portée de Moos et le score ne changera plus jusqu'à la fin sifflée au milieu de l'indifférence générale

M. PELTIER.

Les Lillois s'imposèrent en 2me mi-temps à Troyes

La première mi-temps fut à l'avantage des Troyens, mais grâce à Da Rui et Stefanisk, les Lillois n'encaissèrent aucun but tandis que leurs avants menaient de rapides contre-attaques qui permirent à Baralte et Stuho de marquer chacun leur but.

La reprise vit un jeu plus décousu et une nette spécificité des Dogue devant une équipe désaxée et dont un joueur blessé dut quitter le terrain. Lechantre et Barsite se montrèrent extrêmement dangereux et mirent à profit deux fautes de Roessler — pourtant très sû dans l'ensemble — mais Troyes, pour sa part, acquit également deux buts en cette 2e mi-temps par Bonnefond et Vastag.

AMIENS ET ROUEN N'ONT PU SE DÉPARTAGER

Le score nul 0-0 qui a anciennement cette rencontre a prouvé la carence des attaquants des deux équipes. Les Normands ne surent jamais profiter des occasions qui leur furent offertes puisque, en seconde mi-temps, ils dominèrent très largement les Picards qui demeurèrent le plus souvent dans leurs cinquante mètres.

Les Amiénois, de leur côté, ne donnèrent jamais l'impression de pouvoir marquer, l'avant-centre surtout se révélant d'une insuffisance notoire et la défense rouennaise faisant preuve d'une plus grande autorité que devant Lens.

Au début de la partie, Amiens se montra très dangereux, mais pour couronner ces actions très dynamiques, il aurait fallu un avant-centre percant et Galland ne fut jamais l'homme du moment.

En résumé, match sans caractère et sans grand intérêt pour les spectateurs

L'Excelsior manqua la victoire de peu à Sochaux

Si les Sochalleus firent preuve d'une nette supériorité technique leurs avants furent, par contre, d'une rare faiblesse. Il est vrai que la défense roubaisienne se sourota admirablement, surtout Schutt et Urbaniac, ainsi que la demi-centre Devos.

Sochaux ouvrit la marque par Parmeggiani, au bout d'un quart d'heure, puis fit cavalier seul alors que Billi était sorti pour blessure. La maladresse des avants sochalleus ne sut pas mettre cette occasion à profit avant la pause.

A la reprise, Roubaix se montra très dangereux par de nombreuses centre-attaques bien menées et marqua successivement deux buts.

Ce ne fut que trois minutes avant la fin que Cousin parvint à égaliser pour Sochaux.

Plus puissants, les Lensois ont battu Le Mans, 3-1

Les Lensois pratiquèrent un football d'une rare puissance. Ils imposèrent le jeu du demi-volée et dominèrent d'abord copieusement leurs adversaires. L'ailier droit manceau Rousseau, amorça quelques réactions chanceuses, mais fut blessé à la 15e minute. Après la reprise et durant 15 minutes, Lens fut sérieusement malmené, mais Marek et Gouillard brisèrent toutes les attaques. Un penalty accordé aux locaux ne fut pas transformé, Befablin manquant pour une fois de sang-froid et Lens imposa à nouveau la loi du plus fort.

Les buts furent marqués par Gruchula à le 29e minute, sur faible dégagement ; par Fruleux à la 36e minute sur passe de Sikio et par Stadnin dès le coup d'envoi de la seconde mi-temps sur passe de Gruchala.

Le Mans marqua à le 86e minute, sur centre de Boumerag, repoussé par Evin et repris par Artigas.

Lens fit preuve d'une grande autorité et d'une entière sûreté dans toutes ses actions. Quant à l'équipe du Mans, elle n'est pas encore assez aguerrie pour de telles rencontres et toutes ses attaques se brisèrent sur une défense qui se montra impitoyable.

DIVISION D'EXCELLENCE

U.S. Auchel bat Stade Béthunois par 2 buts à 0

Le Stade Béthunois qui accueillait dimanche l'U.S. Auchel en stade municipal n'a pas commencé l'année sportive par un coup de maître, c'est le moins qu'on puisse dire. Il fallut aux Auchelois un quart d'heure pour venir à bout de la résistance Béthunoise, pas le quart d'heure de Rabelais mais le dernier du premier times.

Auparavant le Stade avait fait plutôt belle figure et c'est lui qui harcelait le plus souvent la défense d'en face.

Passée la première demi-heure de jeu Béthune baissa du pied et Auchel ne laissa pas échapper les maladresses insignes des défenseurs locaux qui ramenèrent même la balle au centre.

A la mi-temps l'U.S. comptait deux buts assez heureux en vérité, le match était acquis, tous les assauts livrés de part et d'autre en seconde mi-temps échouèrent sur les defenses.

Partie correcte des deux côtés bien dirigée par M. Delannoy.

G. L.

E.S. Bully et U.S. Bruay font match nul : 2 buts à 2

La rencontre qui mettait aux prises l'E.S.B. et l'U.S.B. s'est disputée avec acharnement jusqu'à l'ultime minute, ce qui permit à l'Union d'arracher le nul, alors que tout le monde commençait à évacuer le terrain sur la victoire des Stellistes, 2 à 1.

Bruay s'adosse au vent lequel souffle avec violence, mais Bully part à l'attaque et à la 10e minute ouvre le score par Naglik sur passe de Ducornetz. Bruay lance des attaques en profondeur quant à la 23e minute, sur une partie confuse devant les bois de Bully, Milcarek va ramasser la balle au fond des filets, joli but marqué par Bouquet, et la mi-temps arrive sur le score nul de 1 à 1.

A la reprise, Bully profite à son tour du vent et menace de suite Lefebvre, qui malgré ses efforts sera battu à la 4e minute de la 2e mi-temps par Caloin, sur passe de Naglik.

Toute cette deuxième partie se déroulera sans que la marque soit changée quand une minute avant la fin, sur coup franc contre l'Etoile amène la balle devant les buts qua défendait avec une rare maîtrise Milcarek, une confusion se produisit et à la surprise générale Bruay venait d'égaliser. La fin fut sifflée sur le score nul : 2 à 2.

U.S. Tourcoing et U.S. Valenciennes font match nul : 1 but à 1

Les Valenciennois n'ont pas réédité leur exploit de Roubaix devant les « Broutteux » tourquennois qui parurent beaucoup plus à l'aise — quoique guère plus lourds — sur le terrain gras surtout en première mi-temps.

Les défenses se mirent particulièrement en vedette à chaque côté brillant avec autorité les velléités agressives des avants. D'ailleurs à Tourcoing, seuls les deux ailiers Bourgois et Deffroyennes furent dangereux, tandis qu'à Valenciennes, le centre-avant Léglise faisait preuve de perçant inuité parfois par Stoops.

La première mi-temps fut assez terne et le résultet pourtant y fut acquis. Vers la 20e minute, lancé par Billiet, le rapide Deffroyennes débordé la défense pour centrer sur Billiet qui battit Parmentier de près.

V. A. se voyait refuser — très justement — un but pour hors-jeu, mais peu avant la pause, Léglise filait en flèche du centre du terrain pour égaliser d'un magnifique shoot dans sa foulée.

La reprise fut plus captivante, mais n'amena aucun changement à la marque. Valenciennes s'impose un long quart d'heure sans pouvoir matérialiser cet avantagé et les Tourquennois remontèrent peu à peu pour alerter à leur tour dangereusement Parmentier sans plus de succès.

Et cette partie que M. Cattoire aut tenir dans les limites de la correction se termina par de vains efforts de part et d'autre pour arracher la victoire, le match nul paraissant d'ailleurs une sanction très équitable des débats.

L'Excelsior et le R.C. Roubaix font match nul : 0 à 0

Ce résultat est fort heureux pour l'Excelsior qui, durant près de 90 minutes, dut se cantonner dans une prudente défensive.

Si ses Racing on se présentait avec tous les atouts en défense grâce à la rentrée de Verriest, il n'en était pas de même en attaque. En effet en plus de Mitkowski toujours suspendu, il manquait encore Berthiaux et, malheureusement, les remplaçants apparurent assez loin des titulaires.

S'ils ont droit à quelques excuses pour certaines maladresses, on peut difficilement leur pardonner leur manque de combativité. Il est vrai que ces « rares qualités » furent atténuées le fait des avants racingmen que de ceux de l'Excelsior. Nous vîmes donc uniquement un duel de défenses. De jeu pollu, ou si peu ; les longs coups de boîtes se succédèrent sans interruption. Si lorrex fut peu à l'ouvrage, il le doit à la bonne partie fournie par ses arrières et sa ligne intermédiaire, mais par contre les avants...

Pottier, le gardien de l'Excelsior, fut l'homme le plus en vue de cette rencontre avec son demi-centre L. Haroux, qui annihila autant Koslowski que Nottebart quand ces deux hommes eurent permuté, mais à l'Excelsior aussi il est préférable de taire le match des avants tant ces derniers furent faibles. Il est vrai que les deux intérieurs participèrent plus à la défense qu'à l'attaque.

Stade Orchésien bat Stade Roubaisien par 4 à 3

Victoire de justesse, mais cependant victoire entièrement méritée En effet, les visiteurs se montrèrent de très loin supérieurs à leurs vis à vis dans le contrôle, le maniement de la balle, la technique pour tout dire. Mais cependant malgré leur nette supériorité d'ensemble, les Orchésiens furent bien près de s'en retourner battus tant les Roubaisiens jouèrent avec cœur. C'est cette belle ardeur qui leur permit souvent de contrebalancer le jeu plus ordonné des visiteurs. C'est encore elle qui leur permit en première mi-temps de réduire une marque déjà lourde et qui, par la suite, leur donna l'égalisation et fut à deux doigts de leur assurer la victoire.

Mais c'est cette même ardeur qui les perdit, car les avants, dans leur précipitation, se montrèrent excessivement malacroits et gâchèrent ainsi les occasions offertes.

Chez les visiteurs, Delannoy, qui est à l'origine des trois premiers buts et marque le premier, fut parmi les hommes les plus en vue avec le centre-avant qui marqua les 2e, 3e et 4e buts. Chez les Roubaisiens, l'ensemble joua avec courage ; les buts furent acquis par Givert (2) et Bocquet.

S.C. Fives bat Ruch Carvin : 5-2

En raison du travail dans les mines, le Rush joue avec 5 remplaçants, ce qui lui sera un lourd handicap. Il y aurait intérêt, lorsque les mines travaillent, à ce que les matches soient remis. Ce match eurait pu se jouer la 1er janvier et la partie eut été tout autre

Carvin, avec le vent, domine largement Mais sur percée de Fives, Ladwislak ouvre la marque à la 20e minute et Carvin parviendra à égaliser dix minutes plus tard par le centre-avant Ritchin Et la marque restera inchangée jusque la mi-temps.

Dès la reprise, Fives domine et inscrit un nouveau but. Puis Carvin se ressaisit, mais Annigeat shoote sur la barre. Fives marque à nouveau trois fois. Il reste dix minutes à jouer. Un incident survient. Ladzwislak et Hanouriez sont sortis. Puis sur corner tiré par Piaszek, Rivelin inscrit un 5e but pour Carvin.

L'arbitrage de M. Galinde fut quelconque.

Le meilleur de Carvin fut Wawlzynlak, qui fit une partie eplandide comme demi-centre. — R. D.

Le match Denain-Oignies est arrêté

En l'absence d'arbitre officiel, c'est un dirigeant du D. A. qui prend le sifflet après tirage au sort. De suite les locaux, qui jouent avec le vent, attaquent le gardien adverse; mais celui-ci arrête les balles qui lui sont adressées et n'est battu qu'à la 10e minuta par Bruyère, qui place un magistral boulet dans l'angle opposé au gardien d'Oignies. Les Mineurs ne se laissent pas abattre, au contraire ils attaquent à leur tour. De Decker a bientôt du travail ; il arrêta dans un style magnifique des shoots bien dirigés et le mi-temps arrive sur le score de 1 à 0 en faveur des « Z'Enfants ».

En 2e mi-temps, Oignies, qui profite à son tour du vent, attaque à outrance et après plusieurs passes redoublées arrivs à égaliser au bout de 5 minutes, par Vasteur, qui marque contre son propre camp en faisant dévier une belle venue de l'ailier gauche. A partir de ce moment, les Denaisiens se laissent un peu manœuvrer et par longs coups de bottes arrivent difficilement à se dégager de l'étreinte adverse. Après 12 minutes de jeu, un incident se produit entre l'arbitre et un joueur d'Oignies ; celui-ci est invité à se retirer du jeu, mais n'obéit pas, bien que l'arbitre ait appelé le capitaine visiteur pour faire respecter sa décision. L'incident s'aggrave ensuite le centre demi d'Oignies s'en prend à l'arbitre, le menaçant et l'insultant. Le referee invite également ce second joueur à sortir mais n'obtint aucun résultat, bien qu'il eit fait appel une nouvelle fois au capitaine d'Oignies. Sur ce, l'arbitre arrête le match.

SOMMES ACHETEURS
MACHINES A BOIS
MOTEURS ÉLECTRIQUES
BALANCES ET BASCULES
O.C.O., 15, rue de l'Arsenal, Paris
11.280

PREMIERE DIVISION

S. R. WASQUEHAL ET U. S. MARQUETTE FONT MATCH NUL : 1 BUT A 1

Cette rencontre fut jouée sur le stade municipal de Wasquehal avec une certaine ardeur. Marquette qui jouait la première place du classement ne réussit pas à imposer son jeu.

Le terrain excessivement gras ne permit pas aux deux équipes de confectionner du beau football. A la mi-temps le score était vierge. En deuxième mi-temps, un joueur de Wasquehal fut sorti par l'arbitre.

L'équipe locale réduite à dix joueurs s'imposa alors, mais le terrain lourd fut le responsable du manque de réussite.

Cependant c'est Marquette qui marque le premier but sur une grosse faute du goal de Wasquehal.

Les locaux sans se décourager redoublèrent d'activité et bientôt le bus égalisateur vint récompenser leurs efforts, point marqué sur pénalty sur une main flagrante de l'arrière-droit de Marquette qui suppléa le goal battu.

Les deux équipes terminèrent très fatiguées et l'arbitre M. Tailliez siffla la fin de ce match sur un score nul.

BASKET-BALL

A. G. THUMERIES BAT LA SAINT-ANDRE PAR 31 A 26

Pour la clôture des matches aller du Championnat d'Excellence, la Saint-André recevait l'A. G. Thumeries Malgré l'absence de plusieurs éléments dans l'équipe locale, le match fut très équilibré et très agréable, les deux équipes pratiquant un jeu correct Au repos, les « Sucriers » menaient pas 15 pointe à 12.

A la reprise, St-André, qui paraissait avoir trouvé la cadence, combla en partie son retard et l'écart ne fut plus que d'un point. Pendant quinze minutes environ, malgré toute leur ardeur, les deux équipes ne parvinrent pas à se distanacer. Ce ne fut que dans les toutes dernières minutes que l'A. G. Thumeries réussit à consolider son léger avantage.

En l'absence de l'arbitre officiel M. Fecq, de Thumesnil, siffla la fin du match sur le score de 31 points à 26 en faveur de ses équipiers.

L'O.I.C. LILLOIS BATTU A TOURCOING !

Les champions lillois qui venaient de détrôner Merly de la première place du classement ont eubi hier un cuisant échec devant les Tourquennois de l'Union.

Les « Broutteux » prirent de suite les devants pour mener à la pause par 11 à 4. Les Lillois réagirent vigoureusement à la reprise qui fut animée et très équilibrée. Mais les Tourquennois ne laissèrent pas grignoter leur avance et conservèrent une victoire méritée par 20 points à 15.

BOXE

Le gala d'Amateurs de Roubaix

Ce fut un nouveau succès d'affluence pour l'A.S. Roubaix et le programma tint ses promesses malgré quelques défections inadmissibles.

Sous la présidence de M. Mezeman, la décision était rendue par MM. Castel, délégué de la F.F.B., J. Pannecoucke, arbitre et A. Parmentier, les combats se déroulèrent avec une belle régularité et avec beaucoup d'ardeur

Les deux poulains de Dubus : Sieur et H. Henneuse se distinguèrent en remportant des victoires sur des adversaires particulièrement coriaces. Le Hénincia Delplanque fit beaucoup mieux que se défendre, et le sourd-muet Plette, malgré es défaite de justesse, révéla des qualités qui lui ouvreot un bel avenir.

La soirée se complète par une exhibition des professionnels J. Vermendère et Sarrion.

Les résultats. — Hage (Hénin-Liétard) bat Vancauwerberghe (A.S.R.), arrêt de l'arbitre au 2e round ; Hombroek (H.L.) bat Parqui jeune (A.S.R.), aux points ; Crèvecœur (Pottier), bat Gesquières (B.C.T.) aux points ; Cere (H.L.) et Vermandère (A.S.R.), match nul.

Slauw (A.S.R.) bat Delplanque (H.L.) aux points ; A. Henneuse

LA DEUXIÈME JOURNÉE DES CHAMPIONNATS AMATEURS DU PAS-DE-CALAIS

C'est le dimanche 10 janvier que se déroulera à Liévin, salle du Tabarin, la deuxième journée des chempionnats du Pas-de-Calais amateurs, au cours de lequelle seront mis en jeu les titres départementaux des catégories mouches, plumes, welters et mi-lourds.

Qui ne se rappelle l'ambience de Liévin lors des premières rencontres du 20 décembre. Que sera-ce donc la réunion du 10 janvier ? La magnifique salle du Tabarin, l'une des plus belles de la région pour de pareilles manifestations aportives, sera certes trop petite pour contenir la foule des sportifs à émotion. Le champion incontesté des mi-lourds depuis cinq années trouvera cette fois à qui parler, ce cela Marcel Langiat. Les espoirs Fichet, Michel Fontaine, Paul Augustin, Lhermitte, Bigotte, Hevez, Wisniareck, etc., augure bien en tout cas le succès certain de cette deuxième journée, qui clôturera magnifiquement l'organisation impeccable des championnats du Pas-de-Calais par le B.A.C. Liévinois.

Avis important : Boxeurs, prenez note que le 10 janvier la licence F.N.B. 1943 sera obligatoire.

ÉCHOS ET CARNET

CALENDRIER. — Mardi 5 janvier 1943. — Soleil : lever à 8 h. 46. Coucher à 17 h. 6. — Aujourd'hui : Ste Amélie. — Demain : Jour des Rois.

CHRONIQUE DES VIEUX TRAVAILLEURS

69e SÉRIE DE QUESTIONS

J'ai travaillé dans les mines 5 ans 1/2 et touche de ce fait une pension de 345 fr. par an. J'ai actuellement 86 ans, n'ai-je pas droit à la retraite des vieux ? — V. M. à Sallaumines.

Réponse. — Demandez à la Caisse Autonome des Mineurs, 77, avenue de Ségur, à Paris, la revision de votre pension.

Agé de 73 ans, j'ai travaillé comme ouvrier agricole, mais n'ai jamais cotisé aux A.S. Ai-je droit à la retraite ? — S. M., à A.

Réponse. — Oui, si vous pouvez justifier de 5 ans de travail salarié après l'âge de 50 ans. Demandez des imprimés à la Mairie ou au Service Régional des A.S., 48, rue Royale, à Lille.

Réponse à un ancien lecteur roubaisien. — Il semble qu'il y a erreur dans votre compte : 1° Vous devez toucher comme inapte 3.600 fr. et 1.000 fr. de majoration pour conjoint soit 4.600 et non 4.632 fr., car la rente d'A.S. ne vous est plus due ; 2° Le point de départ est le 1er juillet 41, si vous avez déposé votre demande en juin ; 3° Signalez vos remarques à la caisse qui paie votre pension, mais la régularisation ne pourra intervenir qu'après liquidation définitive de votre dossier par le Service Régional.

Agée de 51 ans, je travaille depuis 38 ans en usine. Etant souvent souffrante et désirant cesser le travail, que toucherais-je ? — Mme J. P., 18 à Marcq-en-Barœul.

Réponse — Vous ne pourrez prétendre à l'allocation des Vieux travailleurs avant l'âge de 65 ans, ou 60 ans, si à ce moment vous êtes dans l'**incapacité physique** de travailler.

Réponse à un lecteur de la banlieue dunkerquoise. — Une loi récente permet de continuer à travailler tout en touchant l'allocation. Demandez les imprimés à votre Mairie.

Réponse à Abonné 86/1898. — 1° Votre oncle peut faire une demande à la Caisse qui paie sa pension Il touchera 3.600 fr. et 1.000 fr. pour son conjoint, s'il est à charge, plus la **rente** de ses versements d'A.S. et non plus la retraite ; 2° Il faut avoir eu 5 enfants pour obtenir une majoration de 500 fr. ; 3° La retraite des Anciens Combattants est cumulable.

Réponse à L.H, Voltaire, à Roubaix. — Demandez le bénéfice de l'allocation aux Vieux travailleurs à la Caisse d'A.S. qui paie votre pension. Précisez dans votre demande (à remplir sur formule officielle) que vous être titulaire d'une autre pension.

Mon père est Belge et est âgé de 75 ans ; il a travaillé 66 ans dans la même usine, à Lille. N'ayant jamais cotisé aux A.S., peut-il toucher la retraite des vieux ?

Réponse. — Négative, car pour les Belges, il faut justifier de 50 fr. de rente d'A.S.

R. B.

Nouvelles Rations Supplémentaires

en vitamines pour les personnes affaiblies

Cet hiver vous pouvez améliorer vos rations par les vitamines, et prendre des forces, grâce aux pastilles de Chlorofoline qui contiennent chacune autant de vitamines B, C et D qu'une demi-livre de pain, un demi-litre de lait, une côtelette de veau et une livre de beurre. D'un goût délicieux (caramel sucré), la Chlorofoline remonte l'organisme par la voie sanguine, car elle est à base de chlorophylle anti-anémique, véritable sang végétal qui dans la plante capte les calories du soleil. Une pastille de Chlorofoline par jour : dès la première semaine la vigueur revient, le poids remonte. Bientôt vous êtes en pleine forme ! Chlorofoline : pharmacies seulement.

Demandes de renseignements

Le peu de place dont nous disposons ne nous permet pas de répondre, par la voie du journal, à certaines questions qui nécessitent d'amples explications ou qui ont un caractère particulier.

Nous ne pouvons, dans ce cas, que répondre par lettre, à condition que le demandeur veuille bien joindre un timbre de 1 fr. 50 en indiquant **confidentiellement** son adresse.

Réponses à nos lecteurs

S. J. D. à Douai. — 1° Vous devez trouver les imprimés pour l'allocation aux vieux travailleurs à la Mairie ; 2° Vous pouvez continuer à travailler et toucher l'allocation ; 3° Vous devez trouver les imprimés pour rajustement de pension Accidents de travail à la Mairie ou écrivez à la Fédération, Boulevard Victor Hugo à Lille.

L. C. D. à Calais. — Vous obtiendrez 1.800 fr., si vous pouvez justifier de 5 ans de travail salarié après l'âge de 50 ans, mais cette justification sera difficile à faire admettre puisque vous n'avez pas cotisé aux A.S.

P. V. à Hellemmes. — Vous devez toucher 3.600 fr. par an, plus les rentes R.O.P. et d'A.S Votre femme doit toucher 1.800 fr., plus les rentes précitées. Vos titres de pension doivent être **obligatoirement** produits avec les demandes d'allocation aux vieux travailleurs. Votre Caisse les renverra complétés quand sera intervenue la liquidation définitive.

Sans ressources et infirme. — Il vous faut attendre l'âge de 60 ans.

V. D. à P... — Une loi récente permet de continuer à travailler tout en touchant l'allocation. Demandez les imprimés à votre Mairie ou au Service Régional des A.S., 48, rue Royale à Lille.

Création - Extension et Transfert des établissements commerciaux industriels et artisanaux

Les personnes désireuse d'ouvrir un fonds de commerce ou un fond artisanal doivent au préalable obtenir l'autorisation du Préfet.

Les demandes sont rédigées sur des formules imprimées dont toutes les Mairies sont approvisionnées.

Les mêmes formalités sont requises en cas de transfert ou d'extension d'une activité commerciale, industrielle ou artisanale.

A moins qu'il ne s'agisse d'un transfert, il est des branches d'activités artisanales ou de commerce de détail pour lesquelles le refus doit, aux termes des instructions ministérielles, être de réelle absolue. Les espoirs Fichet, Michel Fontaine, Paul Augustin, Lhermitte, Bigotte, Hevez, Wisniareck, etc., augure bien en tout cas le succès certain de cette deuxième journée, qui clôturera magnifiquement l'organisation impeccable des championnats du Pas-de-Calais par le B.A.C. Liévinois.

Il est en conséquence recommandé aux intéressés de ne souscrire aucune demande en autorisation portant sur les activités ci-après :

Grillage de l'orge ;
Vente par les forains et nomades de denrées et marchandises diverses soumises au rationnement ;
Commerce de la quincellerie.
Commerce du matériel électrique et radio-électrique (seules peuvent être accordées des autorisations à des artisans se livrant uniquement à la réparation des appareils, à l'exclusion de toute vente au détail d'appareils et de pièce de rechange) ;
Entreprises de blanchisserie-teinturerie ;
Huileries artisanales ;
Commerce de la chaussure.

Les demandes de cet ordre feront l'objet d'une décision de rejet, sans qu'il y ait lieu à enquête.

ANNONCES LÉGALES

Etudes de Me Paul BROY, Notaire à Cambrai, de Me César PIAT, Notaire à Lille et de Me Fernand GOMBERT, Avoué à Lille.

LICITATION BASIN

Département du Nord - Arrondissement de Cambrai

Commune de BEAUMONT-EN-CAMBRESIS

Article premier — 35 ares 46 centiares de labour, au terroir de Beaumont-en-Cambrésis lieu dit « Les Miseres » Mise à prix : **18.000 francs.** — Article deuxième - 13 ares 29 centiares de labour même terroir, lieu dit « Les Vingt-Six ». Mise à prix : **4.000 francs.** — Article troisième. — 13 ares 29 centiares de labour, même terroir, lieu dit « Dond d'Audencourt ». Mise à prix : **4.000 francs.** — **Occupation** : Ces terres sont occupées verbalement par Monsieur Maurice MERESSE, cultivateur à Audencourt, moyennant un fermage de 475 francs.

Il est rappelé que seules les personnes ayant obtenu préalablement l'autorisation préfectorale, conformément à la loi du 16 Novembre 1940, pourront porter des enchères et être déclarées adjudicataires. Il est recommandé de solliciter cette autorisation au moins 15 jours avant la vente. Les amateurs peuvent, s'ils le désirent s'adresser à Me BROY, Notaire à Cambrai

L'adjudication aura lieu le **Mercredi 27 Janvier 1943**, à 14 heures, en l'étude et par le ministère de Me Paul BROY, Notaire à Cambrai, 17, rue de Noyon. — Se renseigner : 1° A Me César PIAT, Notaire à Lille, 71, rue du Molinel, chargé de la liquidation ; 2° A Me Paul BROY, Notaire à Cambrai, 17, rue de Noyon, rédacteur du cahier des charges ; 3° A Me Fernand GOMBERT, Avoué poursuivant la vente, à Lille 33 rue d'Inkermann 17367

LES COOPERATEURS D'ESCAUT ET SAMBRE
71, rue Charles-Gide, CAUDRY (Nord)

EXTRAIT du PROCES-VERBAL de L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE du 17 DÉCEMBRE 1942

Les actionnaires de la Société « LES COOPERATEURS D'ESCAUT ET SAMBRE », Société anonyme à capital variable dont le siège social est à Caudry, 71, rue Charles-Gide, se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire le 17 Decembre 1942, à Caudry, 11, rue Gambetta, à 10 heures.

L'Assemblée désigne comme Président de séance M. DELHAY Eugène et comme Secrétaire M. BUIRON Nestor.

Le Président dépose sur le bureau le journal d'annonces légales « Le Réveil du Nord » portant convocation des actionnaires à cette seconde Assemblée.

Il constate que, d'après la feuille de présence, 44 délégués détenant 312 mandats représentent 17.137 actionnaires et déclare que l'Assemblée peut délibérer valablement, le précédente n'ayant pu être tenue faute de quorum.

Le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 2 Avril 1939 ainsi que ceux établis pour les Assemblées du 29 Novembre 1942.

Ces procès-verbaux, mis aux voix, sont approuvés à l'unanimité.

Le Président expose ensuite le rapport du Conseil d'Administration, les bilans et les comptes d'exploitation des exercices 1939-1940-1941 et l'attribution des résultats.

Puis M. BAUDUIN, Commissaire aux comptes, donne lecture de ses rapports.

Les bilans, les comptes d'exploitation, l'attribution des résultats et le rapport du Conseil d'Administration mis aux voix sont unanimement approuvés.

L'Assemblée renouvelle à M. BAUDUIN son mandat de Commissaire aux comptes pour trois années.

L'Assemblée réélit comme Administrateurs :

MM. BRICOUT Edmond, BUIRON Nestor, BRICOUT Octave, CARLIER Henri, CASIEZ Jules, COLZY Paul, DELHAY Eugène, DEFOSSEZ Anatole, DELACHE Jules, FIEVET Eugène, MASCRET Charles.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 heures.

Le Secrétaire : N. BUIRON. — Le Président : E. DELHAY.

Dépôt du présent extrait a été fait au Greffe du Tribunal de Commerce de Cambrai, le 8 Janv. 1943 22970